

Commune de SAINT-GILLES
M. Th. VAN CAMPENHOUT
Echevin de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : 23740
N/Réf : AVL/KD /SGL-2.351/s.546
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Chaussée de Waterloo, 258. Transformation intérieure et ajout de lucarnes en toiture.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Correspondant Mme I. Vandeville.)

En réponse à votre lettre du 19/11/2013, sous référence, reçue le 22/11/2013, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 04/12/2013.

La demande concerne une maison qui appartient à un ensemble architectural de quatre maisons conçues en 1898 probablement par l'architecte Th. Bogaers. La maison jouxte également l'ensemble Art nouveau classé formé par les maisons sises 246-256, chaussée de Waterloo.

Les travaux prévoient notamment la modification du nombre de logements, des transformations intérieures et l'ajout de lucarnes en toiture.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées en toiture auraient un impact visuel sur l'ensemble Art nouveau classé mais également sur le bien concerné par la demande, qui présente également un certain intérêt. Celui-ci forme en effet avec les n°s 260-262 chaussée de Waterloo et les n°s 33-35 rue de Tamines un vaste pan coupé au croisement des deux voiries. Actuellement, aucun de ces immeubles ne dispose de lucarne. Il conviendrait, dès lors, de traiter, sur le long terme, cet ensemble de manière cohérente et de renoncer à l'ajout de lucarnes en toiture avant ou, si cela s'avère impossible, de prévoir un modèle de lucarne plus petit et moins visible à cet endroit stratégique de la chaussée de Waterloo.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, les autres remarques qui s'imposent.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (+ par mail : Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, H. Lelièvre);
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fr. Rémy.